



BULLETIN MUNICIPAL

COLLERET – OSTERGNIES

Rentrée scolaire 2018 - 2019

Sommaire :

• Rentrée scolaire 2018–2019	1
• Les restos du cœur	1
• Le mot du maire	2
• Madame Barolle	3
• Fournitures scolaires	3
• Cantine & garderie	3
• Finances	4
• Section investissement	5
• Situation au 30 juin 2018	6
• Environnement	7
• La voirie	7
• Les incivilités	8
• Travaux	8
• Sécurité	9
• Communions 2019	10
• Don du sang	10
• Nouveau à Colleret	10
• Les rendez-vous	11
• La semaine Bleue	12
• Le Fort de Cerfontaine	13
• Photos rétro	15



Ecole Maternelle et Niv1



Niveau 2

Les restos du cœur :



Si vous avez un peu de temps libre et que vous désirez aider les personnes en difficulté, nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer la permanence du mardi matin. Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez me contacter au 06.64.14.43.59 (Derue Guy).

Les personnes désirant bénéficier **des restos du cœur** peuvent s'inscrire à la salle R. Tache le vendredi 26 octobre de 10h à 11h30 et le mercredi 31 octobre de 14h30 à 17h, munies de justificatifs de ressources, de loyer et d'éventuelles dettes.

Chers amis,

L'été s'est achevé et les vacances estivales avec lui. Nous avons tous bénéficié d'une période exceptionnelle d'ensoleillement et de températures parfois caniculaires que nous ne sommes pas habitués à connaître dans notre belle région : tant mieux. Peut être connaissons nous l'été indien ; c'est ce que je souhaite pour tous.

La rentrée que ce soit à l'école ou au travail s'est faite, je l'espère, sous les meilleurs auspices et nous sommes tous repartis pour une année avec déjà à l'esprit les fêtes de fin d'année qui se profilent.

Les travaux de réfection de la rue des Ecoles sont enfin terminés. Les riverains ont fini de souffrir après plus d'un an de perturbations : je les remercie pour leur patience et leur compréhension.

Le rond point implanté au bas de la rue Clémenceau est opérationnel ; il ne règle pas tous les problèmes et nous serons dans l'obligation de renforcer les mesures de sécurité pour protéger les riverains. J'ai d'ailleurs demandé aux forces de l'ordre, gendarmerie et police municipale, d'effectuer un maximum de contrôles à cet endroit et de verbaliser, sans hésiter, tous les contrevenants.

En effet aborder ce rond point sans respecter la vitesse limitée, accéder à la rue V. Hugo ou la rue des Ecoles en coupant directement par la voie de gauche relève de l'inconscience et sera durement réprimé.

Nous étudions la possibilité de placer une partie de la rue V.Hugo en double sens, de l'entrée de la rue jusqu'à l'EPAHD (la résidence le Verlaine), le tronçon jusqu'à la rue Pasteur demeurant en sens unique. A ce jour ce n'est qu'une étude et la signalisation de cette voie reste d'actualité sur toute sa longueur ; là aussi attention les autorités veillent.

Notre village est particulièrement animé : il ne se passe pas un mois sans qu'une association organise une manifestation ; après la fête des écoles, les animations du 14 juillet, le 15 août, la fête foraine (malheureusement pas assez fréquentée) le repas de la jeunesse au mois d'août, nous avons eu la brocante de la rue des écoles et une magnifique fête de l'automne en septembre et octobre verra le repas des anciens et la traditionnelle « semaine bleue », la soirée dansante « Halloween » par la Jeunesse de communal puis novembre les cérémonies de commémoration de la guerre 1914/1918 avec 3 jours de spectacles, concert, conférence et autres expositions sur notre commune. Vous recevrez le programme dans vos boîtes aux lettres dans les prochaines semaines.

Merci à tous les bénévoles des associations pour leur engagement dans la vie associative de la commune.

Pour terminer, un rappel concernant les chiens errants, de plus en plus nombreux sur le territoire de la commune, vous trouverez dans ce bulletin les obligations faites aux propriétaires et les risques encourus par ceux-ci en cas de non respect de la loi.

Le Maire,
Claude MENISSEZ

Du changement à l'école maternelle !



Nous accueillons Madame Bavolle Margot qui remplacera Madame Danvin (toute petite section/petite section).

Nous lui souhaitons la bienvenue !

La rentrée des classes a eu lieu ce lundi 3 septembre dans le calme et en musique pour l'école Niveau2.

Nous souhaitons à tous les enfants et à leurs enseignants une année sereine et studieuse.

Pour la rentrée scolaire 2018 - 2019, les classes sont composées de la manière suivante :

Maternelle : - Classe de toute petite section/petite section (Mme Bavolle) : 22 élèves inscrits
- Classe de moyenne section (Mme Carton) : 21 élèves inscrits
- Classe de grande section (Mme Kermabon) : 25 élèves inscrits

Primaire : - Classe de CP (Mme Clément) : 19 élèves
- Classe de CE1 (Mr Clément) : 26 élèves
- Classe de CE2 (Mr Boreux) : 15 élèves
- Classe de CM1 (Mme Mesureur) : 27 élèves
- Classe de CM2 (Mr Philippe) : 20 élèves

Fournitures scolaires

Pour chaque année scolaire, les enseignants disposent pour les fournitures scolaires de 36 € par enfant en primaire et de 28 € en maternelle.

Cette allocation doit être suffisante pour **une rentrée scolaire gratuite** pour les familles.

A ce budget s'ajoute une somme de 200 € par classe destinée aux transports pour les activités extérieures.



CANTINE & GARDERIE



Aux parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) à la garderie et/ou à la cantine, nous rappelons que les inscriptions se font sur ICAP au plus tard le mercredi 17h30 et qu'aucune inscription ne sera acceptée passé ce délai. Le prestataire refusant toutes modifications.

Le prix du repas est de 3.10 €

Le prix de la garderie est de 1.20 €

Finances

En 2017

SECTION FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

DEPENSES

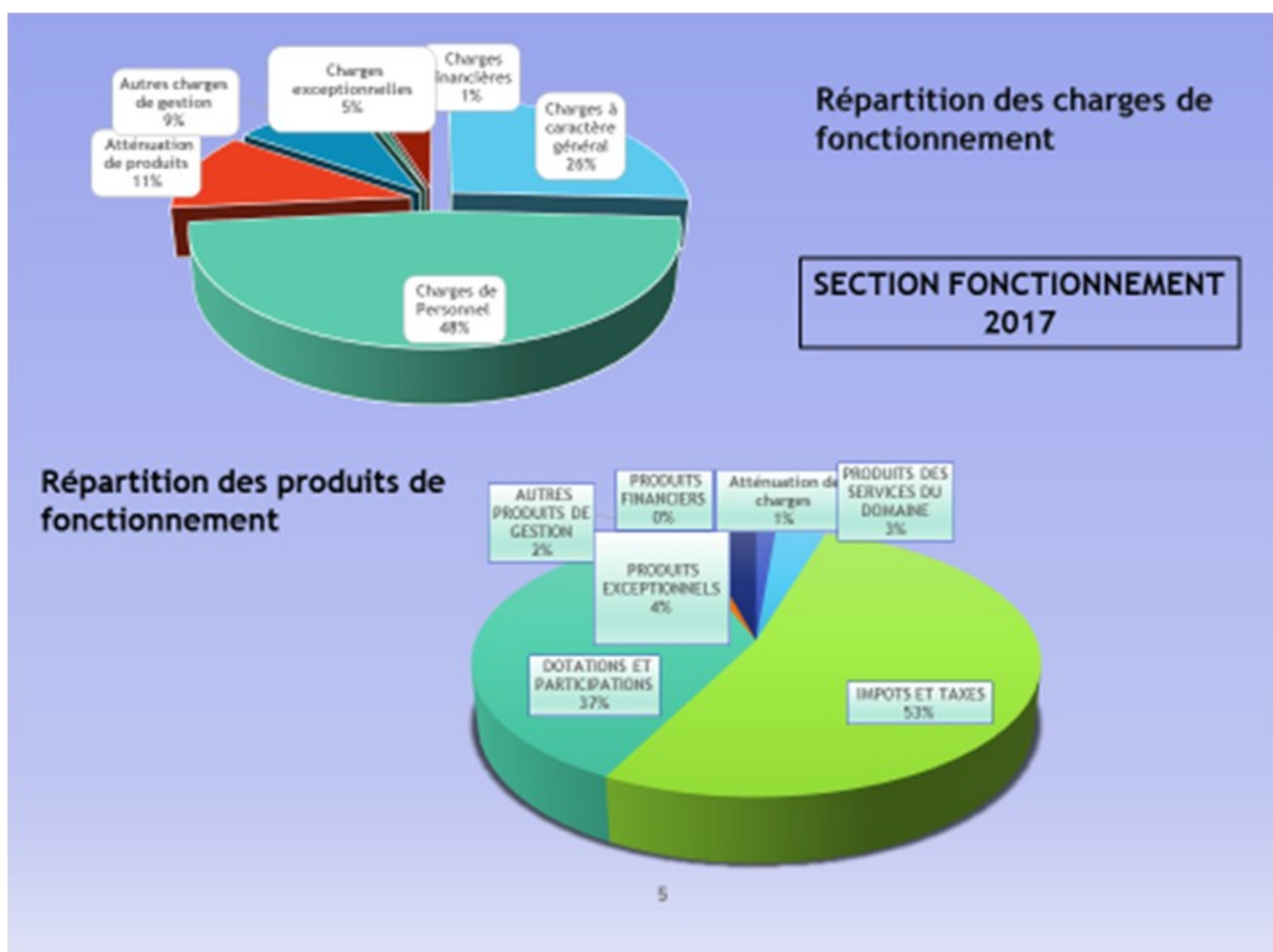
CHAPITRE/ARTICLE	REAL 2017	BP 2017
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	232 831,61	453 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	429 272,10	522 100,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	110 000,00	100 779,26
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	101 676,47
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT		352 904,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	85 828,35	112 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	9 160,83	10 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 929,67	2 000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00	36 318,54
TOTAL DES DEPENSES	900 801,82	1 700 000,00

FONCTIONNEMENT

RECETTES

CHAPITRE/ARTICLE	REAL 2017	BP 2017
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		791 215,94
013 ATTENUATION DE CHARGES	13 573,23	11 851,64
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	34 286,81	34 100,00
73 IMPÔTS ET TAXES	543 824,53	509 824,53
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	376 687,70	295 010,01
75 AUTRES PROD, DE GESTION	17 692,70	18 686,68
76 PRODUITS FINANCIERS	36,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 020,09	0,00
TOTAL DES PRODUITS	1 029 021,06	1 700 000,00

RESULTAT SUR FONCTIONNEMENT = +128 219,24€



SECTION INVESTISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF 2017
INVESTISSEMENT

CHAPITRE/ARTICLE	REAL 2017	BP 2017
010 DOTATIONS FONDS DIVERS	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIM	36 807,13	36 807,13
20 IMMOB INCORPORELLES	6 960,00	198 460,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 544,26	1 391 732,87
23 IMMO EN COURS	24 943,12	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES	211 254,51	1 677 000,00

CHAPITRE/ARTICLE	REAL 2017	BP 2017
001 SOLDE D'EXECUTION N-1		
021 VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		352 904,99
024 PRODUIT DE CESSION IMMOB		40 00,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS	70 639,44	70 015,54
13 SUBVENTIONS D'INVESTIS	30 937,34	200 162,20
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMIL	600,00	600,00
21 IMMOB INCORPORELLES	40 000,00	0,00
28 AMORTISSEMENT	0,00	36 318,54
TOTAL DES RECETTES	149 848,51	1 677 000,00

RESULTAT SUR INVESTISSEMENT = - 61 406,00

Les dépenses d'investissements financées grâce aux ressources propres et aux subventions ont permis :

- * le remplacement de la porte de l'église d'Ostergnies ainsi que la création en face d'un parking,
- * des travaux de réfection du toit de l'église de Colleret et le remplacement des horloges,
- * l'installation de sanitaires à la bibliothèque,
- * le remplacement de la chaudière de la salle des fêtes

AFFECTATION DES RESULTATS 2017		
ELEMENTS	MONTANT	Fonctionnement
Résultat du fonctionnement à la clôture de 2016	791 215,94	Résultat
- Part du résultat 2017 affecté à l'investissement au 1068 (recettes invest)		
+ recettes de fonctionnement 2017	1 029 021,06	+128 219,24
- Dépenses de fonctionnement 2017	900 801,82	
= RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017	919 435,18	
ELEMENTS	MONTANT	Investissement
Résultat de l'investissement à la clôture de 2016	1 016 998,73	
+ Recettes de l'investissement 2017	149 848,51	- 66 813,24
- Dépenses de l'investissement 2017	211 254,51	
= RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017	955 592,73	

SITUATION AU 30 JUIN 2018

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
ELEMENTS	AU 30 JUIN 2018	PREVU AU BUDGET	ELEMENTS	AU 30 JUIN 2018	PREVU AU BUDGET
CHARGES A CARACT GENERAL (*)	113 046,34	389 510,88	PRODUITS DU DOMAINE	18 138,00 €	33 900,00 €
IMPOTS ET TAXES	4 610,77	5 800,00	IMPOTS ET TAXES PERCUS	237 373,84 €	512 852,07 €
CHARGES DE PERSONNEL	213 206,43	510 100,00	DOTATIONS	150 822,01 €	343 027,87 €
CHARGES DE GESTION COURANTE	52 853,99	107 000,00	PRODUITS DE GEST COURANTE	11 203,72 €	17 000,00 €
CHARGES FINANCIERES	4 350,15	8 545,05	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	35,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	745,93	2 000,00	REMBOURS REMUNERAT	7 327,59 €	11 650,66 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	60 688,37	110 000,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 576,41 €	100,00 €
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	0,00	64 043,29			
DEPENSES IMPREVUES	0,00	25 000,00			
VIREMENT A LA SECT INVESTIS	0,00	308 000,78	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		611 434,4
TOTAUX	449 501,98	1 530 000,00 €	totaux	468 441,57 €	1 530 000,00 €

(*) En ce qui concerne les fournitures scolaires et administratives nous avons signé un marché avec l'Agglo afin d'obtenir des tarifs plus attractifs et nous avons maintenu les montants des dotations accordées aux écoles à savoir : 36€ par enfants en primaire et 28€ en maternelle, à ce budget s'ajoute une somme de 200€ par classe pour les transports et les activités extérieures.

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Eléments	Au 30 juin 2018	PREVU AU BUDGET	Eléments	au 30 juin 2018	prévu au budget
emprunt	18 833,83	36 822,91	FCTVA	29 342,57	30 210,00
immobilisations incorporelles	144 331,09	363 500,00	PRODUITS DE CESSION	0,00	44 000,00
immobilisations corporelles	144 652,39	1 193 677,09	TAXE AMENAGEMENT	4 941,18	0,00
immobilisations en cours	5 803,75	6 000,00	SUBVENTIONS	139 542,00	198 153,20
			AMORTISSEMENTS		64 043,29
			SOLDE 2017		955 592,73
			VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		308 000,78
totaux	313 621,06	1 600 000,00 €	TOTAUX	173 825,75 €	1 600 000,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

Outre le remboursement de l'emprunt pour le premier semestre

En ce qui concerne les travaux

- * la première fraction de la rue des écoles
- * la rue de la planque
- * la réparation de la toiture de l'église
- * le ravalement de façade et l'installation de la rampe à la bibliothèque

En ce qui concerne les acquisitions

- * le terrain de la rue J D'Arc (terrain acheté ensuite revendu)
- * l'acquisition d'une débroussailleuse
- * l'achat d'un camion
- * le remplacement d'un vidéo projecteur pour le niveau 2
- * un complément de mobilier de cantine
- * le remplacement du four et de la hotte de la salle des fêtes
- * un complément de vasques à fleurs pour le village

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU PREMIER SEMESTRE PROVIENNENT ESSENTIELLEMENT

- * du solde des subventions attendues pour l'école maternelle
- * de la récupération d'une partie de la TVA sur les investissements de 2017

Le village



Si le fleurissement en ce début d'automne est à l'identique de l'an dernier, l'aspect de notre village change pour s'embellir.

Ainsi la réfection de la rue des écoles avec l'enfouissement des réseaux et la mise en place de son giratoire sont achevés.



L'intersection des rues Abbé Delattre, Emile Zola, rue Victor Hugo et rue Georges Clémenceau offre une vue sympathique que nous renforcerons au printemps prochain en fleurissant le rond point et ses abords.



Ostergnies



La sauvegarde de notre patrimoine fait partie de nos préoccupations ; après avoir restauré les murs intérieurs, changé la porte d'entrée, Pierre s'attaque à la restauration du mur de façade extérieure qui en a bien besoin.

La voirie

Nos chemins communaux sont étroits et souvent en forte déclivité. Le croisement avec des véhicules agricoles ne peut se faire sans empiéter sur les bas-côtés de la route. Cela provoque surtout de la part des camions, tracteurs et remorques un écrasement des fossés qui bordent la route et qui finissent par ne plus jouer leur rôle de drainage des eaux pluviales. La rue Léon Blum est l'illustration criante de ce qui advient de la route lors de fortes pluies. Certes l'agglo est en charge de la voirie et interviendra chaque fois que nécessaire au titre de la sécurité, et nous rappelle que l'entretien des fossés et trottoirs incombent à la municipalité.

Dégradations des bas côtés de la rue Léon Blum



Côté gauche en descendant



Le puisard des EP rendu inefficace : fossé bouché



Ravine de 30 cm de profondeur entre bande roulement de la route et fossé bouché



Incivilités

Inutile de vous rappeler ce que vous constatez sûrement par vous-mêmes : les déchets de toutes sortes déposés sauvagement dans nos chemins. Nous avons encore, cet été, ramassé une centaine de pneus déposés route de Jeumont, route de Recquignies et ailleurs... Où que ce soit, s'il vous arrive de voir circuler un camion, une camionnette, une remorque transportant des pneus penser à relever le N° du véhicule pour le communiquer en mairie, l'adjoint à l'environnement pourra peut-être en tirer profit.

TRAVAUX



Fauchage



Marquage du sol de l'école maternelle



Entretien des cimetières

Déclaration des chiens en mairie de 1ère et 2ème catégorie

La déclaration pour les propriétaires d'un chien de 1ère et 2ème catégorie s'effectue **OBLIGATOIREMENT** auprès de la Mairie.

Plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

Les chiens de 1ère catégorie :

Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races (bref les croisés) :

- **Assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier** (ces deux types de chiens sont communément appelés "pit-bulls").
- **Assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff**, communément appelés "boer-bulls".
- **Assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Tosa.**



Chiens de type « PIT BULL » de 18 à 40 kg taille de 35 à 50 cm au garrot couleur variable.

Chien de type « BOER BULL » de 40 à 60 kg, taille de 60 à 69 cm au garrot, robe fauve.

Chien de type « TOSA » poids supérieur à 40 kg, taille : 60 à 65 cm au garrot, robe fauve bringuée ou noire.

Les chiens de 2ème catégorie :

Ce sont les chiens de races suivantes, inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture.

- **les chiens de race Staffordshire terrier**
- **les chiens de race American Staffordshire terrier**
- **les chiens de race Rottweiler**
- **les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler**, et non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture.
- **les chiens de race Tosa** avec pedigree



American Staffordshire terrier

Staffordshire terrier

Rottweiler et assimilés

Tosa

Communions 2019



Les familles intéressées par la location de la salle des fêtes ou de la salle A. Hennebert pour les communions de la Pentecôte, sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 31 octobre 2018 afin de participer au tirage au sort.

Les associations

Réunion des présidents des associations **le samedi 27 octobre 2018 à 10h** à la mairie afin d'établir le calendrier 2019.



Don du sang



Maubeuge :

Salle du Faubourg de Mons, route de Mons.

- Le mercredi 10 octobre 2018 et le mercredi 21 novembre 2018 de 10h00 à 17h00 sans interruption.

Jeumont :

Foyer Timmermans, Bld de Lessines.

- Le mercredi 31 octobre 2018 de 14h00 à 19h00

DIVERS

Vous connaissez des difficultés dans la gestion de la vie de tous les jours, vous êtes à la recherche d'une maison de retraite, vous souhaitez avoir des renseignements pour votre retraite, constituer un dossier de retraite complémentaire, vous rencontrez des difficultés administratives, etc...

Ce service gratuit par le Conseil départemental s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille, leur entourage ainsi qu'aux professionnels.



Nouveau à Colleret !

Beauté des ongles et cils
Prothésiste onguilaire / technicienne en extensions de cils

20 résidence la petite couture, COLLERET

Sur rendez-vous au
0629161924

<https://www.facebook.com/prothesisteongulaireHind/>

Ismerie cut
COIFFEUSE A DOMICILE

technicienne/coloriste/ permanentiste

0689370246
coupe homme
coupe dame
coupe enfant

AMÉLIA
ASSISTANTE
ADMINISTRATIVE

(+33) 03.61.46.63.80
Amelia.letellier@outlook.fr

CAPE par E.d.E
Siret 418 541 553 000 32

La ferme Huchette a installé un distributeur de pommes de terre au 8, route nationale (pas loin des feux tricolores).

En vente actuellement : pommes de terre nouvelles cultivées à Colleret.





7 octobre	Super Big Truites	Etang	Ch'la Coule Douce
14 octobre	Repas des anciens	Salle des fêtes	Ass pour le repas des Anciens
14 octobre	Concours officiel de dressage		Les Cavaliers du Val
16 au 20 octobre	Semaine bleue	Salle des fêtes	Souffle Nouveau
20 octobre	Repas privé	Salle des fêtes	Ch'La Coule Douce
27 octobre	Repas dansant « Halloween »	Salle des fêtes	La Jeunesse de Colleret
28 octobre	Concours Officiel CSO	Ecuries	Les Cavaliers du Val
31 octobre	Halloween	Ecuries	Les Cavaliers du Val



11 novembre	Défilé place de l'Europe à 10h30		Commune
18 novembre	Tambouille du soldat	Ecole Niv1	Le Souffle Nouveau
24 novembre	Bal Folk	Salle des fêtes	Collectif SAJEPI



2 décembre	Marché de Noël	Salle des fêtes	Ass pour le marché de Noël
16 décembre	Fête de Noël		Les Cavaliers du Val
31 décembre	Réveillon	Salle des fêtes	AFCC

Les Bielles Autos :

Chaque 3ème dimanche du mois, sur la place, exposition de véhicules anciens de 10h à 13h par Les Bielles Autos.

Le Club de l'Amitié :

Tous les jeudis après-midi à partir de 14h à la salle R. Tache, sont organisées des animations, des sorties, etc...

Renseignements : Monsieur Lefèbvre Patrick : 06.52.59.62.38

PROGRAMME DE LA SEMAINE BLEUE 2018

Organisée par l'Association « Un Souffle Nouveau »
Colleret

Du 16 au 20 octobre

Mardi 16 octobre



Mission « Grand Nettoyage » de notre village

A la salle des fêtes :

- jeux anciens
- exposition prêtée par le Parc Naturel sur le thème suivant : « Ma journée d'écocitoyen »

Goûter offert par l'association

Salle des fêtes

14h - 17h30

Gratuit

Mercredi 17 octobre



MATIN : Atelier confiture

APRES MIDI : atelier pain animé par Reynald, notre boulanger

Goûter : dégustation des produits pain et confiture

SALLE DES FETES

matin :

de 9h30 à 12h

après -midi :

de 13 h 30 à 17 h

Gratuit

Jeudi 18 octobre



REPAS confectionné par tous les participants

Nous avons besoin de votre bonne volonté et de votre bonne humeur pour réaliser tous ensemble un repas que nous dégusterons ensuite !

Pensez à prendre votre tablier et votre couteau !

Salle des fêtes

A partir de 9h

Participation

Demandée : 8€

Vendredi 19 octobre



Conférence d'Angelo Proto, adepte de Pierre Rabhi,

Sur les thèmes suivants : « Nos jeunes ont le futur en main, donnons-leur les outils pour le créer, l'intergénérationnel, un atout précieux, etc »

Goûter offert par l'association

Salle des fêtes

De 14 h à 17 h

Gratuit

Samedi 20 octobre



Jeu de Piste organisé par le club de l'amitié : départ de la salle A Hennebert

Parcours en équipe ouvert à tous : petits-enfants, enfants, parents, grands parents

Chaque inscription donne droit de participer à une loterie qui aura lieu après la remise des prix à 12 h

Départ de la salle

A Hennebert

9h30

Gratuit

inscription à remettre **à la boulangerie de Colleret AVANT LE 08 OCTOBRE** ou au 16 le cousteau chez Denise Vannoorenberghe tél : 03 27 67 77 61

N'hésitez à inviter vos amis, enfants, petits-enfants, la Semaine Bleue est ouverte à tous !

NB : VACANCES SCOLAIRES DU 19 OCTOBRE A 16 h 30 H AU 5 NOVEMBRE MATIN



SOUVENIRS, SOUVENIRS... de Florian n°6

Le Club
de l'Amitié

Samedi 25 août 2018, nous avons rendez vous au Fort de Cerfontaine Rostaing avec Florian Dupont le Président de l'association « la NERVIE ».

Aux abords de la place forte, une activité intense se fait entendre. Une équipe de jeunes s'affaire avec des pelles, des pioches et des engins à dégager la cour centrale du fort et à déboiser avec des haches et des débroussailleurs les hauteurs de la cour centrale.

Nous sommes accueillis par Florian qui pendant deux heures, va nous expliquer les raisons de la fortification et son fonctionnement.

Un peu d'histoire : La guerre de 1870 entre la France et la coalition

d'états allemands dirigée par la Prusse se solde par un traité de paix signé le 10 mai 1871 à Francfort - sur -le - Main et par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

Née dans la défaite, la IIIème République décide de renforcer les places fortes le long des frontières nord-est. La défense de Maubeuge est assurée par plusieurs forts de type Séré de Rivières du nom de son inventeur (le général et ingénieur militaire Raymond Alphonse Séré de Rivières). Colleret voit la construction sur son territoire du fort appelé «fort de Cerfontaine » le plus important du camp retranché.

La construction du fort a débuté le 7 juin 1878, pour la somme de 1 732 000 franc-or. Le projet : une caserne pour 626 hommes, 38 pièces d'artillerie. Elle est terminée en 1880,

- Le 28 juin 1914 assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche à Sarajevo .
- Le 31 juillet 1914 ultimatum de l'Allemagne à la France et la Russie et assassinat de Jean Jaurès à Paris hostile à la guerre.
- Le 3 août 1914 l'Allemagne déclare la guerre à la France.
- Le 24 août 1914 les troupes françaises se retirent de la Belgique et les Allemands commencent la traversée de la Sambre.
- Le 29 août 1914 l'armée allemande bombarde les défenses de Maubeuge. A l'est, le fort de Cerfontaine est visé. Les forces françaises opposent une résistance farouche pour la défense de la place forte et détournent ainsi près de 60.000 soldats allemands de leur objectif : marcher sur Paris.

Le fort construit en briques est fragile. La portée de l'artillerie française est de 8km celle des allemands de 14km!

Le 2 septembre la coupole est détruite, plusieurs obus perforants traversent la couche de terre recouvrant les voûtes maçonnées et éclatent au contact de celles-ci. Une demi-section du 1er RT est ensevelie.

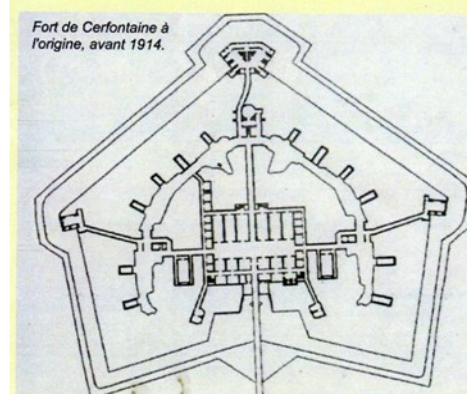
Le 6 septembre, l'infanterie allemande attaque Cerfontaine notre artillerie est écrasée par des rafales de gros calibre, la lutte est inégale. La place a résisté 15 jours dont 11 jours de bombardement. L'occupation allemande commence.

La guerre durera jusqu'au 8 novembre 1918 date du cessez le feu et de la demande de l'armistice par l'Allemagne.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le fort a servi à l'armée puis aux résistants.

Dans un devoir de mémoire pour tous, des jeunes passionnés se sont regroupés en association pour sauvegarder ce patrimoine. Ils attachent leur volonté d'agir à une démarche historique.

FORT DE CERFONTAINE



L'association la NERVIE (du nom du peuple celte les Nerviens qui occupaient une partie du territoire de la Belgica en Gaule) créée le 20 février 2017 a pour objectif de perpétuer le devoir de mémoire par la reconstitution et la commémoration historique française.

Les membres au nombre de 25 sont tous bénévoles, le bureau est composé de Florian Dupont, le président, Valentin Hureau, le secrétaire et Sylvain Salvan, le trésorier.

Leur premier objectif est la sécurisation du site. Leur but est d'éviter les dégradations et incivilités, de sauvegarder la maçonnerie et de rénover l'aile gauche pour la reconstitution d'une chambrée.

À l'entrée du fort le relais téléphonique a été déblayé et nettoyé. Il est aujourd'hui accessible aux visites. Ces jeunes se sont attelés à un immense travail et vous pouvez les aider.

Prenez contact avec eux par mail lanervie@outlook.fr ou par téléphone au 06.45.03.06.64 ou sur place, au fort le samedi matin.



Défilé du 14 juillet 2018



Remise de la médaille des familles
À Mme Drozd Stéphanie
Le 14 juillet 2018



Pot de départ de Mme Danvin
Le 3 juillet 2018



Soirée du 14 juillet 2018



Concert de la philharmonie
de Couslore offert
par la municipalité
Le 15 août 2018

13ème Grand prix « Michel Decamps »
Organisé par l'association Sportive
Le 15 août 2018



Soirée du 15 août 2018
Organisée par l'inter
association



Brocante rue des écoles
Au profit de l'association de cyclisme
Le 02 septembre 2018



Remise des dictionnaires par
Mr le maire aux élèves
de CM2